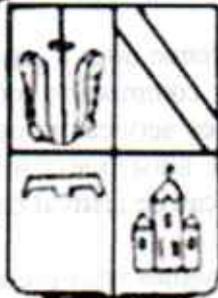


# LE CARILLON



HEUGNES  
Été 2015



## Sommaire

Mot du Conseil	2
Conseils Municipaux	3-4
Photos	5-7
Boulangerie	7
Mots des Associations	8-9
Programme du 14-15 et 16 août	10-12
Informations pratiques	12
Etat civil	12
Dates à retenir	12

Bulletin Municipal  
Tél 02 54 39 01 85  
Fax 09 70 32 43 77  
[mairie.heugnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.heugnes@wanadoo.fr)

La mairie sera fermée  
du 14 août au 7 septembre 2015.  
Les permanences auront lieu tous les  
vendredis et samedis  
de 11 h à 12 h.

## A la Une !



Festiv'Arts du 11 juillet ... « La  
Balluche de la Saugrenue » et « Les  
Grooms ».

# Le Mot du Conseil Municipal

Ce début d'été fût riche en émotions. L'inauguration de la place St Martin le 19 juin en présence de Monsieur Giraud, Secrétaire Général de la Préfecture, de Madame Bruneau, Députée, de Madame Gombert, Conseillère Régionale, de Monsieur Doucet, Vice-Président du Conseil Départemental et Président de la Communauté de Communes, de nombreux Maires, élus et habitants d'Heugnes s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur sous un soleil radieux.

Festiv'arts en Berry le 11 juillet avec les concerts des Grooms et du Baluche de la Saugrenue nous a enchanté. Madame Annick Brossier, Vice-Présidente, Monsieur Francis Lay, membre de la commission pour la communauté de communes « culture et sports » et Madame Alice Caillat, Directrice des services remercient chaleureusement les associations et les bénévoles, les services techniques municipaux ainsi que l'Auberge d'Heugnes sans qui cette manifestation n'aurait pu se faire. Nous espérons recevoir à nouveau ce festival dans les années à venir. Une ovation à notre reporter photographe, Madame Ginette Labecot !!!!

Et la fête n'est pas finie !! Notre traditionnel 15 Août approche et le comité des fêtes d'Heugnes vous prépare de magnifiques chars accompagnés de fanfares.

Le 14 août se dérouleront deux courses cyclistes, le 15, la cavalcade, le feu d'artifice et le bal, le 16, la brocante et un concert.

Le conseil municipal souhaite aux boulangers, Laura Duponchel, Augusto Quintao et leurs enfants réussite dans leurs projets et les remercie des années passées à Heugnes.

Claude et Anita Pichon, nos nouveaux boulangers, s'installeront le 19 août prochain et ouvriront la boutique à partir du 2 septembre. Nous vous remercions de leur faire bon accueil.

Cécile Tété, notre secrétaire de Mairie sera en congés du 15 août au 07 septembre inclus, merci d'avance de venir en Mairie avant son départ pour tous papiers d'identité, carte de transport scolaire ou informations. Une permanence sera assurée le vendredi et le samedi matin et vous pouvez contacter le Maire ou les Adjointes en cas d'urgence.

Nous vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances.

Sophie GUERIN

## COMMUNE DE HEUGNES

Réuni sous la présidence de Madame le Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

### TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES PLACE SAINT MARTIN.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'avenant concernant les travaux supplémentaires effectués par la société SETEC dans le cadre de l'aménagement de la Place Saint Martin, d'un montant de 7 792.36 € HT soit 9 350.83 € TTC.

### DEMANDE DE SUBVENTION DE FONDS PARLEMENTAIRES – ISOLATION DES BATIMENTS COMMUNAUX, SYSTEME DE CHAUFFAGE ET MISE AUX NORMES ELECTRIQUES

Dans le cadre d'une rénovation thermique et d'une transition énergétique, pour le confort des enfants et pour la sécurité de tous, Madame le Maire propose de faire procéder à l'isolation des bâtiments communaux (tels que la mairie, l'école, la cantine, les archives et la salle des rythmes scolaires), à l'installation de nouvelles huisseries (fenêtres et portes) et d'un nouveau système de chauffage, et à la remise aux normes des installations électriques. A cet effet, elle présente plusieurs devis pour une dépense d'environ 70 000 € HT soit 84 000 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'isoler les bâtiments communaux, d'installer de nouvelles huisseries et un nouveau système de chauffage et de mettre aux normes les installations électriques,
- sollicite une aide financière dans le cadre des fonds parlementaires, d'un montant de 14 000 €, correspondant à 20 % de cette opération,

### **INSTAURATION D'UNE CARTE COMMUNALE – ACCORD DE PRINCIPE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord de principe pour l'élaboration d'une carte communale.

### **ACHAT D'UNE REMORQUE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis pour l'achat d'une remorque LIDER 2 essieux d'un montant de 832.50 € HT soit 999 € TTC.

### **RESILIATION D'UN BAIL A FERME**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de Monsieur JUBERT Michel, domicilié à La Gentillière 36180 HEUGNES demandant la résiliation de son bail à ferme à compter du 15 septembre 2015 pour les parcelles suivantes:

A 139 (4 ha 99 a 90 ca), A 146 (4 ha 08 a 74 ca), A 149 (3 ha 75 a 84 ca), AZ 33 (4 ha 15 a 99 ca), AZ 34 (4 ha 15 a 95 ca) soit une superficie totale de 21 ha 16 a 42 ca.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la résiliation du bail de Monsieur JUBERT Michel au 15 septembre 2015 et décide de procéder à un appel à candidature pour l'attribution de ces parcelles en tenant compte des critères d'attribution des terres communales tels que décidés dans la délibération n°2015/044 du 5 mai 2015.

### **MISE EN PLACE D'ENROBE DANS LA COUR DE LA MAIRIE – ACCESSIBILITE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de l'entreprise SAS LE TOURNEUR d'un montant de 1312.50 € HT soit 1575.00 € TTC.

### **AFFERMAGE DE CINQ PARCELLES DE TERRAIN COMMUNAL**

(Mesdames CHAUVEAUX et HEME ne sont pas présentes dans la salle, elles ne participent ni aux débats ni aux votes).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les terrains comme suit :

- M. HEME Matthieu parcelle A139 (4 ha 99 a 90 ca)
- M. BONNEAU Laurent parcelle A 149 (3 ha 75 a 84 ca)
- M. MOREAU Jérôme parcelle AZ 33 (4 ha 15 a 99 ca)
- M. TIXIER Bertrand parcelle A 146 (4 ha 08 a 74 ca)
- M. CHAUVEAUX Stéphane parcelle AZ 34 (4 ha 15 a 95 ca)

Ces parcelles seront louées sur la base du même montant que celui payé par Mr JUBERT Michel, revalorisé annuellement et majoré par la part d'impôts fonciers.

Le fermage actuel subira chaque année, à l'échéance, la variation de l'indice des fermages défini par M. le Préfet de l'Indre (pour mémoire 2014 + 1.52 %).

Les locataires bénéficieront d'un bail qui prendra effet le 16 septembre 2015 pour se terminer 15 septembre 2024.

Cet affermage sera effectif sous les conditions suivantes :

- Autorisation d'exploiter ou document de la DDT attestant que l'exploitant n'est pas soumis à autorisation d'exploiter,

### **VENTE D'UN GYROBROYEUR.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de reprise du gyrobroyeur communal, d'une largeur de 1.80m, par le garage de Crotz (36240 GEHEE) pour la somme de 960 € TTC.

### **CONTRAT DE MAINTENANCE.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de maintenance des logiciels « dématérialisation, logiciel GED-Compta et dématérialisation payes » pour un montant de 90 € HT / an du 1/10/2015 au 30/09/2018.

## DEMATÉRIALISATION DES ENVOIS BUDGÉTAIRES.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société CERIG pour l'achat d'un logiciel de dématérialisation des envois budgétaires aux préfetures et trésoreries pour la somme de 750 € HT, formation comprise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et au vue de la somme, décide de ne pas donner suite.

## RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE CANTINIÈRE à compter du 16 septembre 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le renouvellement du dit contrat pour un an à compter du 16 septembre 2015 et fixe la durée de travail hebdomadaire à 27 heures 40 minutes annualisées.

Une vente de bois sur pied a rapporté 26 100€.

## *Le bien commun*

Ces dernières semaines, sur le territoire de la commune, ont été enregistrées quelques dégradations d'importance. Au bout de la voie communale n°4, à la Pinardière, à l'intersection avec la VC n°8, un engin, sans doute de fort tonnage a fait une énorme saignée dans la route, laissant deux traces noires de pneus pas très larges.

Les agents techniques communaux vont faire une réparation provisoire en mettant de l'enrobé à froid afin d'éviter tout accident, en particulier pour les deux roues. Mais à brève échéance, nous allons devoir engager des travaux importants de remise en état qui auront un coût substantiel (plusieurs milliers d'euros) pour le budget de la commune. Malheureusement, personne ne s'est fait connaître auprès de la mairie !

Récemment encore, la borne incendie route de Launay a été détruite ! Dommage que la personne à qui est arrivé cette mésaventure ne se soit pas fait connaître... Cela aurait permis de faire un constat amiable et de faire prendre en charge par l'assurance, tout ou partie, les coûts d'achat d'une borne incendie neuve et les travaux de remise en état, le tout évalué à environ 2500,00 euros. Là encore, le budget de la commune va prendre en compte cette dépense non prévue.

Ces comportements sont fâcheux et interrogants ! Bien sûr, personne n'est à l'abri d'un incident, d'un acte involontaire qui porte atteinte au bien commun. Personne, je pense, ne tiendra rigueur à quiconque d'un incident matériel (sauf en cas de vandalisme). Non, ce qui est blâmable est la façon dont les personnes concernées réagissent. Nous sommes dans « le pas vu, pas pris » : intolérable ! Il n'est pas normal qu'un individu fasse supporter au collectif le « coût » de ses incivilités.

Dans les deux cas, il aurait été sain d'en faire part à la mairie afin qu'ensemble on trouve des solutions. C'est cela un comportement adulte et responsable !

Philippe KOCHER  
1<sup>er</sup> Adjoint

Tableau de financement définitif hors taxe des travaux d'aménagement de la Place Saint  
Martin

TOTAL DEPENSES SUBVENTIONNABLES	283770,03
TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	7792,36
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>291562,39</b>
SUBVENTION FAR (Conseil Départemental)	37592
SUBVENTION REGION	59900
AMENDES DE POLICE (Conseil Départemental)	40000
DETR (Préfecture)	65601,9
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>203093,9</b>
% de subventions/ DEPENSES SUBVENTIONNABLES	71,57%
Reste à charge de la commune (HT)	88468,49



*La place Saint Martin vue du ciel ... après les travaux.*



*Pour l'inauguration de la Place Saint Martin, Madame le Maire était entourée, de gauche à droite, de Mme BRUNEAU (députée de l'Indre), Mr DOUCET (Vice-président du Conseil Départemental), Mr GIRAUD (secrétaire général de la Préfecture) et de Mme GOMBERT (conseillère régionale).*



*La marche... du côté des Avineaux*

## Les fêtes de la commune



La fête de l'école  
avec :

La pièce de théâtre  
des CM1 – CM2



La chanson des CP / CE



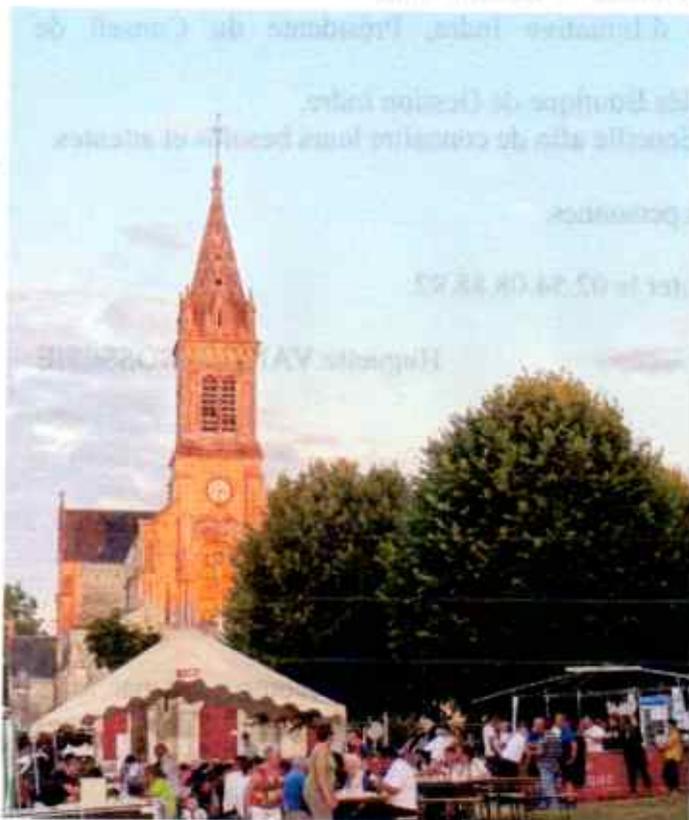
Et la danse des  
maternelles



Et un  
magnifique  
final sous un  
soleil de  
plomb.



Le repas  
du Foot



Festiv'Arts avec La Balluche de la  
Saugrenuc



### *La Boulangerie de Heugnes*



De nouveaux boulangers arrivent dans notre  
commune.

Monsieur et Madame PICHON reprendront la  
location gérance à compter  
du mardi 2 septembre 2015.

Les horaires du magasin seront  
du mardi au samedi de 7 h à 13 h et de 16 h à 20 h  
et le dimanche de 7 h à 13 h.

Les tournées reprendront le 2 septembre.  
Les vendredis et samedis, des pizzas pourront être  
commandées de 16 h à 20 h.

## Parcours Clés Séniors

Ce parcours s'adresse, prioritairement aux personnes de 55 ans et plus mais sans oublier, bien sûr, les autres. Ce dispositif initié par la Boutique de Gestion Indre et Pôle Emploi est en place sur la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay depuis novembre 2014.

Il a immédiatement suscité l'intérêt de nombreux partenaires et collectivités locales.

L'entrée dans ce dispositif se fait en petits groupes, constitués pour suivre le parcours, faciliter les échanges, les travaux, partager les expériences, toujours dans une convivialité forte.

Un diagnostic de quatre jours relève et valorise les compétences acquises.

Le 23 juillet 2015,

Mr Claude DOUCET, Président de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay, Maire de Valençay,

Mr Jean AUFRERE, Vice Président de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay, maire d'Ecueillé,

Mr Eric MASSE, Secrétaire Général de Initiative Indre et Boutique de Gestion Indre,

Mme Huguette VANDENBOSSCHE, Vice Présidente d'Initiative Indre, Présidente du Conseil de Développement du Pays de Valençay en Berry,

Mme Hélène DIEUMEGARD, coordinatrice des parcours clés Boutique de Gestion Indre,

ont reçu les salariés licenciés de la Société JACQUELIN à Ecueillé afin de connaître leurs besoins et attentes.

L'objectif ultime de ce dispositif est le retour à l'emploi des personnes.

Pour plus d'information sur le Parcours Clés Séniors, contacter le 02.54.08.88.92.

Huguette VANDENBOSSCHE

## Ecole et RPI Heugnes-Pellevoisin

### L'école est finie, c'est bientôt la rentrée !

Le spectacle de l'école a été une réussite, nous avons assisté au spectacle des enfants accompagnés par leurs instituteurs et institutrices ainsi que tout le personnel du RPI. Nous sommes passés par les chants des rythmes africains aux histoires de loups des CM1/CM2, tout cela sous un soleil de plomb ! Le son était assuré par Mr Garnier Joël et les gâteaux nombreux grâce aux parents.

L'association des parents d'élèves APE Heugnes Pellevoisin était heureuse de remettre un chèque de 2500 euros au directeur de l'école, somme des résultats des activités de l'année (LOTO, concours belote, foire aux jouets ...), ce qui représente un peu plus de 25 euros

ce qui représente un peu plus de 25 euros par enfant pour toutes les sorties et voyages scolaires, et l'achat de quelques tricycles pour les maternelles.

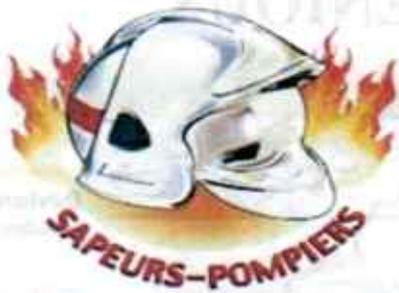
Merci à tous et Bravo les enfants !

La rentrée est fixée au mardi 1er septembre 2015.

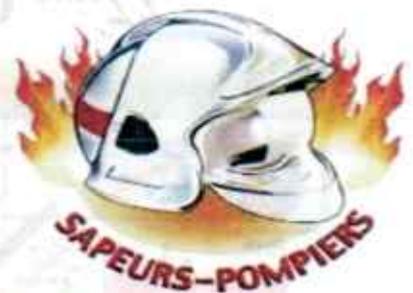
Les effectifs se montent à 70/75 élèves pour cette année 2015/2016 sans compter les élèves dès 2 ans accueillis cette année. Nous conservons nos quatre enseignants, et donc la classe d'Heugnes avec les CM1/CM2 comptera 22 élèves. La classe sera assurée à Heugnes par Madame Erika GEOFFROY et la cantine (ainsi que le ménage de l'école et les TAP) par Madame Valérie HEBERT.

Bonnes vacances et bonne rentrée à tous.  
Karine HEME.





# HEUGNES



## DIMANCHE 23 AOÛT 2015

L'amicale des Sapeurs-Pompiers  
d'Heugnes organise leur traditionnel

**MENU  
MIDI**

# Méchoui

**MENU  
SOIR**

**APPERITIF  
ENTREE  
MECHOU  
FROMAGE  
DESSERT**



**APPERITIF  
PLAT DU  
SOIR  
FROMAGE  
DESSERT**

**À partir de 12 H 00**

**Au petit stade de Heugnes**

**ANIMATIONS ET JEUX PREVUES L'APRES-MIDI**

**13 € le Midi / 8 € le soir / Enfant, Gratuit  
20 € Midi et Soir**

**Renseignement et inscription au plus tard le 16**

**Août auprès du Président de l'amicale**

**Romain Bonnet 07.54.81.05.50**

**9 place Saint Martin. Heugnes**



Comité des fêtes - Amicale du O'Nahon

**HEUGNES** (près d'ECUEILLE 36)

**SUR 3 JOURS**

# CAVALCADE

**14 Août** 2015

13h **Grand PRIX CYCLISTE**

**CHRISTIAN FENIOUX**

Finale de la coupe de France Look

**15 Août** 2015 (Jour et Nuit)

15h30 ET 22h30 **CAVALCADE**

(Ses chars / Ses Musiques)

23h **FEU D'ARTIFICE RUGGIERI**

**DÎNER A L'AUBERGE**

**BAL ANIME PAR CLODI SYSTEM**

**16 Août** 2015

10h à 18h **BROCANTE**

A partir de 13h :

**Animation avec la chanteuse ANAELLE**

**RESTAURATION SUR PLACE**

**ENTREE GRATUITE et FETE FORAINE**



INPS : NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



# CAVALCADE DU 15 AOUT 2015

Entrée gratuite

15 h 30

Départ du défilé

## LE REVEIL VELLOIS

Le char de Saga Africa  
Le char de la cigale et la fourmi

## LA FANFARE DES SAPEURS POMPIERS DE NEUVY ST SEPULCHRE

Le char du coq  
Le char des super héros

## LA BANDA « LES PELLEVOI'ZICOS »

Le char de la Reine

Dîner à l'Auberge de Heugnes

22 h 30

Sortie nocturne des chars

23 h

Feu d'artifice RUGGIERI

Bal animé par CLODI SYSTEM – Fête foraine

### Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 02 54 39 01 85

Fax : 09 70 32 43 77

Courriel : [mairie.heugnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.heugnes@wanadoo.fr)

### URGENCES :

SAUR : 05 87 23 10 00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

## ETAT CIVIL

Mariage de Caroline REYBOZ et David BARRAUD



### Dates à retenir ...

14 août : 22<sup>ème</sup> Grand Prix Cycliste Christian FENIOUX

15 août : 71<sup>ème</sup> Cavalcade

16 août : Brocante

23 août : Méchoui des pompiers

28 août : Commémoration à la stèle de la Butte à 17 heures

3 octobre : course cycliste des Écoles de cyclisme de l'Indre